

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 28/3 (2001)

DOI: 10.11588/fr.2001.3.62211

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.



Markus EIKEL, *Französische Katholiken im Dritten Reich. Die religiöse Betreuung der französischen Kriegsgefangenen und Zwangsarbeiter 1940–1945*, Freiburg i.Br. (Rombach) 1999, 330 S.

Parmi les Français qui vivaient en Allemagne pendant la Deuxième Guerre mondiale, comme prisonniers de guerre ou travailleurs civils, dans le cadre de la »Relève«, du STO, ou déportés – ils étaient deux millions environ au printemps 1943 –, un certain nombre était de confession catholique. C'est des efforts de la hiérarchie catholique en France pour mettre en place les structures permettant d'assurer la pastorale de ces Français, et des expériences tentées à cette occasion, que traite l'étude de Markus Eikel. Cette étude a le mérite de traiter, à partir de documents d'archives et de témoignages, un sujet rarement abordé, et qui, au-delà de son intérêt pour l'histoire de la déportation des Français en Allemagne et des relations franco-allemandes pendant la guerre, apporte un éclairage sur les relations franco-allemandes de l'après-guerre et sur l'évolution à long terme de l'Église catholique. L'Action catholique en Allemagne, faute d'une Aumônerie en Allemagne que les autorités allemandes ne voulurent jamais autoriser, devint, avec l'aumônerie clandestine, le pivot de l'assistance religieuse des Français. L'entraide et l'échange d'expériences et d'informations entre militants catholiques français et allemands suscita des solidarités transversales. Celles-ci allaient déboucher dans les années d'après-guerre dans les premières initiatives de rapprochement franco-allemand: rencontres organisées par le jésuite Du Rivau en ZFO, mouvement Pax Christi lancé par l'évêque de Montauban, Mgr. Théas, à peine libéré de prison par les Alliés, soutien du clergé français au »séminaire des prisonniers« de Chartres de 1945 à 1947. Le mouvement de jeunesse *Christliche Arbeiter-Jugend* (CAJ) fondé en 1947 doit une partie de son inspiration à la JOC. L'activité pastorale de prêtres et de laïcs français en Allemagne eut également des conséquences sur l'évolution interne de l'Église catholique; le mouvement des prêtres-ouvriers aussi bien que l'apostolat des laïcs et le renouveau liturgique qui allait être officialisé lors du Concile Vatican II, s'enracinent dans cette expérience.

L'Aumônerie des prisonniers de guerre, dirigée par l'Abbé Rodhain sous la tutelle du cardinal Suhard, chercha à obtenir des autorités de Vichy et des autorités allemandes les moyens de mettre en place une aumônerie chargée de la pastorale dans les différents camps, *Kommandos* et regroupements de travailleurs français. La dimension diplomatique et politique de ces démarches fait apparaître la faiblesse de la position de l'Église, malgré le soutien que lui assurait le gouvernement de Vichy. Néanmoins – c'est une des conclusions auxquelles mène cette étude – les autorités catholiques françaises réussirent à ne pas se laisser instrumentaliser par l'*Auswärtiges Amt* ni par l'Ambassade du Reich à Paris, qui espéraient profiter d'un retour de propagande en faveur de la collaboration, et par la suite pour le STO. Mais Friedrich Bran, qui était l'interlocuteur de Rodhain à l'Ambassade dans cette affaire, se voyait lui-même désavoué par l'appareil de sécurité du Reich, *Reichssicherheitshauptamt* et *Sicherheitsdienst*, qui refusaient, tant par opposition idéologique au catholicisme que par crainte d'une opposition interne, tout aménagement de l'assistance religieuse.

Si la pratique et l'activité religieuses furent intenses dans certains *Oflags*, du fait du nombre élevé de catholiques pratiquants parmi les officiers, et du nombre d'ecclésiastiques qui s'y trouvaient, la situation n'était pas la même dans les *Stalags* ni dans les *Kommandos*, qui d'une part ne comptaient pas autant de membres du clergé dans leurs rangs, d'autre part ne bénéficiaient pas des garanties de pratique religieuse que les signataires de la Convention de Genève devaient assurer aux prisonniers de guerre. Du reste, l'OKW, qui avait la responsabilité des prisonniers de guerre, ne se priva pas d'opérer des »transformations« qui faisaient passer les prisonniers de guerre au statut de »travailleur civil«, pour satisfaire aux besoins de l'industrie de guerre allemande. Dès l'automne 1940, le clergé français se préoccupe, en accord avec le gouvernement de Vichy et avec le Vatican, de mettre en place un réseau de correspondants dans le clergé allemand; mais une réglementation restrictive de l'OKW de mai 1941 rappelle l'interdiction de fraternisation entre catholiques allemands, français, et polonais,



interdit au clergé allemand d'intervenir auprès des Français, et restreint l'activité pastorale aux aumôniers militaires français prisonniers de guerre, peu nombreux. Les évêques allemands jugeaient en juin 1941 que la pastorale auprès des prisonniers de guerre et déportés était désormais très difficile. Comme le montre Eikel, qui distingue quatre phases de négociations, la situation ne devait pas s'améliorer jusqu'à la Libération.

A partir de 1942, l'évolution d'une partie de l'Église catholique en France vers la Résistance incite les autorités allemandes d'occupation à utiliser à des fins de propagande l'appui du clergé qui restait dans la ligne de Vichy, dont Suhard et Rodhain. L'occasion s'en offrait avec les négociations autour de la création d'une Aumônerie des travailleurs civils. Dès cette époque en effet, bien que les travailleurs civils fussent dans un premier temps autorisés à assister aux offices allemands, leur nombre et leur dispersion posaient un problème nouveau, qui s'ajoutait à celui de la pastorale des camps de prisonniers. Certes, la JOC, bien qu'opposée au STO, avait envoyé des cadres laïcs pour assurer l'assistance religieuse de cette population, et un certain nombre de prêtres s'étaient engagés au STO. Mais ces mesures représentaient peu de choses, et Rodhain pouvait utiliser l'argument du contrôle qui serait assuré sur l'ensemble des travailleurs civils par une structure officielle. Cependant, comme la loi de septembre 1942 sur le STO ne mentionnait pas la pastorale, la marge de manœuvre de l'Église pour obtenir la mise en place d'une structure qui serait sous l'autorité de l'Aumônerie française des prisonniers de guerre était faible. D'ailleurs, l'appareil de sécurité du Reich n'avait aucune raison d'assouplir sa position alors que le gouvernement de Vichy devenait de plus en plus un satellite du Reich. En juillet 1943, un mémorandum sur l'Église en France du RSHA, signé Kaltenbrunner, marque au contraire une étape de durcissement de la politique allemande, qui se traduit immédiatement par des perquisitions dans les locaux de la JOC, l'arrestation des dirigeants du mouvement en France, et par l'application de mesures de représailles, aux milieux français en Allemagne. Devant cette situation, le Vatican lui-même étant éconduit par les autorités allemandes, le cardinal Bertram ayant refusé d'engager l'Église allemande dans un soutien qu'il juge trop risqué, la hiérarchie de l'Église en France se résout à créer une Aumônerie clandestine en Allemagne, en utilisant les réseaux existants. Au printemps 1943 vingt-six prêtres, sélectionnés et préparés à cette mission, se faisant passer pour des travailleurs manuels, s'engagent au STO, pour assurer une activité religieuse dans la clandestinité, secondés par des laïcs. A la fin de la guerre, cette aumônerie clandestine s'appuie sur 10 000 laïcs (jocistes, séminaristes, scouts) et couvre 400 villes allemandes. Cette action clandestine bénéficia, selon certains témoignages, du soutien de laïcs catholiques et du bas-clergé allemand, du moins dans les régions à dominante catholique. Les contacts intensifs de l'aumônerie clandestine avec les milieux catholiques allemands modifièrent l'image que ces prêtres et laïcs rapportèrent de l'Allemagne, ce qui ne devait pas rester sans effet sur les relations franco-allemandes après-guerre.

Monique MOMBERT, Strasbourg

Fabrice MAERTEN, Frans SELLESLAGH, Mark VAN DEN WIJNGAERT (Hg.), *Entre la peste et le choléra. Vie et attitude des catholiques belges sous l'occupation*, Gerpines (CEGES) 1999, 288 p.

Die vorliegende Publikation enthält die überarbeiteten Beiträge einer 1995 vom Brüsseler *Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaines* veranstalteten Tagung zum Verhalten der belgischen Katholiken während der Okkupationszeit. Die 13 Aufsätze fassen in der Mehrheit Ergebnisse neuerer Diplom- und Doktorarbeiten zusammen. Der Band vermittelt somit einen Überblick über den gegenwärtigen Stand der Forschung zum Themenbereich belgische Kirche und Katholiken in den Jahren 1940 bis 1944. Die Publikation stellt zunächst zusammenfassend das Verhalten der belgischen Kirchenfüh-